



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Novembre 2018. Tome 4 - édition du 18/12/2018





Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-799

Raison sociale: SAS SANDOZ SERVICES
Enseigne ou nom commercial: Les Menus Services Cannes
Siret: 53474662300022

NUMERO DE DECLARATION: SAP534746623

Le préfet du département des Alpes-Maritimes,

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2086 de la **SAS SANDOZ SERVICES** dont le siège social est situé 7, chemin du Pezou 06400 CANNES,
- VU la demande présentée par la **SAS SANDOZ SERVICES** pour une modification de la liste de ses activités.

CONSTATE,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, le récépissé de déclaration d'activité de services à la personne n° 2011-2086 est modifié et la liste des activités déclarées, s'établit ainsi :

Activité(s) déclarée(s) sur le territoire national, à l'exclusion de toute autre :

- Travaux de petit bricolage dits « hommes toutes mains »,
- Livraison de repas à domicile,
- Téléassistance et visio-assistance,
- Coordination et délivrance de services à la personne,
- Assistance administrative à domicile.

La structure exerce son activité selon le mode suivant : **prestataire**.

Cette modification prend effet le 13 novembre 2018.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-801

Raison sociale: Association ADMR NICE OUEST

Siret: 45283052400032

NUMERO DE DECLARATION: SAP452830524

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2272 de l'Association ADMR NICE OUEST dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP 30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR NICE OUEST** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR NICE OUEST**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR NICE OUEST situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 06 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-802

Raison sociale: Association ADMR NICE PLAINE DU VAR

Siret: 45320553600031

NUMERO DE DECLARATION: SAP453205536

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2248 de l'**Association ADMR NICE PLAINE DU VAR** dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP 30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'Association ADMR NICE PLAINE DU VAR en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR NICE PLAINE DU VAR**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR NICE PLAINE DU VAR situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 06 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53 Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-803

Raison sociale: Association ADMR NICE NORD

Siret: 45283045800033

NUMERO DE DECLARATION: SAP452830458

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2292 de l'**Association ADMR NICE NORD** dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP 300457 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR NICE NORD** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR NICE NORD**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l' Association ADMR NICE NORD situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 03 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-804

Raison sociale: Association ADMR NICE EST

Siret: 45283067200039

NUMERO DE DECLARATION: SAP452830672

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2290 de l'**Association ADMR NICE EST** dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR NICE EST** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR NICE EST**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR NICE EST situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 07 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-805

Raison sociale: Association ADMR NICE CENTRE

Siret: 45283014400039

NUMERO DE DECLARATION: SAP452830144

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2286 de l'Association ADMR NICE CENTRE dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP 30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR NICE CENTRE** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR NICE CENTRE**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR NICE CENTRE situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 06 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-806

Raison sociale: Association ADMR LE CANNET

Siret: 45388981800036

NUMERO DE DECLARATION: SAP453889818

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2284 de l'**Association ADMR LE CANNET** dont le siège social est situé 2, 6 rue St Jean d'Angely 18 rue du Colonel Guide BP30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR LE CANNET** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR LE CANNET**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR LE CANNET situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 16 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-807

Raison sociale: Association ADMR GRASSE

Siret: 45390167000035

NUMERO DE DECLARATION: SAP453901670

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2254 de l'Association ADMR GRASSE dont le siège social est situé 2et 6 rue St Jean d'Angely 18 rue du colonel Guide BP30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR GRASSE** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR GRASSE**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR GRASSE situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 06 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-808

Raison sociale: Association ADMR CANNES LA BOCCA

Siret: 47748851400035

NUMERO DE DECLARATION: SAP477488514

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2274 de l'**Association ADMR CANNES LA BOCCA** dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP 30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'Association ADMR CANNES LA BOCCA en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR CANNES LA BOCCA**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR CANNES LA BOCCA situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 03 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-809

Raison sociale: Association ADMR CAGNES

Siret: 45392966300038

NUMERO DE DECLARATION : SAP453929663

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2288 de l'**Association ADMR CAGNES** dont le siège social est situé 2, 6 rue St Jean d'Angely 18 rue du Colonel Guide BP30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR CAGNES** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR CAGNES**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR CAGNES situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 14 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53 Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-810

Raison sociale: Association ADMR AIDES AUX FAMILLES

Siret: 51152279900028

NUMERO DE DECLARATION: SAP511522799

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2014-635 de l'**Association ADMR AIDES AUX FAMILLES** dont le siège social est situé 2 et 6, rue Saint jean d'Angely BP 30047 06301 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR AIDES AUX FAMILLES** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR AIDES AUX FAMILLES**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR AIDES AUX FAMILLES situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 15 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-812

Raison sociale: Association ADMR MENTON

Siret: 50469984400024

NUMERO DE DECLARATION: SAP504699844

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2014-162 de l'Association ADMR MENTON dont le siège social est situé 2 et 6, rue Saint Jean d'Angely Le Maestro BP 30047 06301 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR MENTON** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR MENTON**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR MENTON situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 16 octobre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 16 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-820

Raison sociale: Association ADMR PAYS NICOIS Enseigne ou nom commercial: ADMR PAYS NICOIS Siret: 40142083100109

NUMERO DE DECLARATION: SAP401420831

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2260 de l'Association ADMR PAYS NICOIS dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP 30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR PAYS NICOIS** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR PAYS NICOIS**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR PAYS NICOIS situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 07 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-821

Raison sociale: Association ADMR SAINT LAURENT Enseigne ou nom commercial: ADMR SAINT LAURENT Siret: 45353527000038

NUMERO DE DECLARATION: SAP453535270

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2280 de l'Association ADMR SAINT LAURENT dont le siège social est situé 2 et 6 rue St Jean d'Angely BP30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR SAINT LAURENT** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR SAINT LAURENT**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR SAINT LAURENT situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 14 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-822

Raison sociale: Association ADMR NICE ST MAURICE Enseigne ou nom commercial: ADMR NICE ST MAURICE Siret: 45353544500036

NUMERO DE DECLARATION: SAP453535445

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2250 de l'Association ADMR NICE ST MAURICE dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP 30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR NICE ST MAURICE** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR NICE ST MAURICE**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR NICE ST MAURICE situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 03 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-823

Raison sociale: Association ADMR NICE ST PHILIPPE Enseigne ou nom commercial: ADMR NICE ST PHILIPPE Siret: 47791241400034

NUMERO DE DECLARATION: SAP477912414

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2011-2270 de l'Association ADMR NICE ST PHILIPPE dont le siège social est situé 2 et 6, rue St Jean d'Angely BP 30047 06300 NICE,
- VU la demande de modification présentée par l'**Association ADMR NICE ST PHILIPPE** en raison de son changement d'adresse,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par l'**Association ADMR NICE ST PHILIPPE**,

Cette modification porte sur le changement de siège social de l'Association ADMR NICE ST PHILIPPE situé à :

 81 avenue Simone Veil immeuble Sky Valley 06200 NICE

Elle prend effet le 03 novembre 2017.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone: 04.89.06.76.67 Télécopie: 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-824

Raison sociale: SARL ADHEO SERVICES CANNES Enseigne ou nom commercial: SOUS MON TOIT Siret: 53823894000034

NUMERO DE DECLARATION: SAP538238940

Le préfet du département des Alpes-Maritimes,

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2013-804 de la **SARL ADHEO SERVICES CANNES** dont le siège social est situé 37, avenue Mont Joli 06110 LE CANNET,

CONSTATE,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, le récépissé de déclaration d'activité de services à la personne n° 2013-804 est modifié et la liste des activités déclarées, s'établit ainsi :

Activité(s) déclarée(s) sur le territoire national, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile,
- Préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux courses,

- Maintenance, entretien et vigilance temporaire, à domicile, de la résidence principale et secondaire,
- Assistance administrative à domicile,
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante),
- Prestation de conduite du véhicule personnel pour les personnes autres que personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle pour leur déplacements du domicile au travail, sur le lieu de vacances ou pour les démarches administratives,
- Accompagnement en dehors de leur domicile des personnes autres que personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle dans leurs déplacements (promenades, transports, actes de la vie courante),
- Assistance aux personnes autres que personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux.

Activité(s) déclarée(s) pour le département des Alpes-Maritimes à l'exclusion de toute autre :

- Garde d'enfants de moins de 3 ans à domicile,
- Accompagnement des enfants de moins de 3 ans dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante),
- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques (incluant garde-malade), à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux à moins qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues par l'article L. 1111-6-1 du code de la santé publique et du décret n° 99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales,
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologie chronique du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives,
- Accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologie chronique dans leurs déplacement en dehors du domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).

La structure exerce son activité selon le mode suivant : **prestataire**.

Cette modification prend effet le 11 décembre 2018.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-826

Raison sociale: Micro-entrepreneur PIASTRA Pascale Enseigne ou nom commercial: Assistance-Media Siret: 74998149400026

NUMERO DE DECLARATION: SAP749981494

Le préfet du département des Alpes-Maritimes,

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2012-420 du **Microentrepreneur PIASTRA Pascale** dont le siège social est situé 46 ave Maurice Jeanpierre 06110 LE CANNET,
- VU la demande de modification présentée par le **Micro-entrepreneur PIASTRA Pascale** en raison de son changement d'adresse,

CONSTATE,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par le **Micro-entrepreneur PIASTRA Pascale**.

Cette modification porte sur le changement de siège social du **Micro-entrepreneur PIASTRA Pascale** situé à :

 38 route de Valbonne 06110 LE CANNET

Elle prend effet le 18 novembre 2018.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone: 04.89.06.76.67 Télécopie: 04.93.72.76.53

Récépissé de Déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-827

Raison sociale: Micro-entrepreneur FONTAINE Joachim Enseigne ou nom commercial:
Siret: 83468197500019

NUMERO DE DECLARATION: SAP834681975

Le préfet du département des Alpes-Maritimes,

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,

CONSTATE,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par **Micro-entrepreneur FONTAINE Joachim**, sis(e) à 30 CHEMIN DES PETITS PLANS LES ROMARINS BAT B 06800 CAGNES SUR MER.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de **Micro-entrepreneur FONTAINE Joachim**, sous le n° **SAP834681975** avec effet à compter du **16/11/2018**.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon le mode suivant : **prestataire**.

Activité(s) déclarée(s) sur le territoire national, à l'exclusion de toute autre :

- Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile,
- Assistance informatique à domicile,
- Assistance administrative à domicile,
- Téléassistance et visio assistance,
- Coordination et délivrance de services à la personne.

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

La personne morale ou l'entrepreneur individuel qui cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux 4°, 5° et 6° de l'article R.7232-17 ou qui méconnaît de façon répétée, après mise en demeure par le préfet restée sans effet, les obligations définies à l'article R.7232-19 perd le bénéfice des dispositions de l'article L.7233-2 et des dispositions de l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone: 04.89.06.76.67 Télécopie: 04.93.72.76.53

Récépissé de Déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-828

Raison sociale: Micro-entrepreneur VERGER Christel Enseigne ou nom commercial:
Siret: 50920963100027

NUMERO DE DECLARATION: SAP509209631

Le préfet du département des Alpes-Maritimes,

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2018-621 du 17 septembre 2018 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,

CONSTATE,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par **Micro-entrepreneur VERGER Christel**, sis(e) à 213 BOULEVARD DU MONT BORON 06300 NICE.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom de Micro-entrepreneur VERGER Christel, sous le n° SAP509209631 avec effet à compter du 16/11/2018.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes qui modifiera le récépissé initial.

La structure exerce son activité selon le mode suivant : **prestataire**.

Activité(s) déclarée(s) sur le territoire national, à l'exclusion de toute autre :

Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile,

Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale.

La personne morale ou l'entrepreneur individuel qui cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux 4°, 5° et 6° de l'article R.7232-17 ou qui méconnaît de façon répétée, après mise en demeure par le préfet restée sans effet, les obligations définies à l'article R.7232-19 perd le bénéfice des dispositions de l'article L.7233-2 et des dispositions de l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,



Direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi

Unité départementale des Alpes-Maritimes

SERVICES A LA PERSONNE www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Téléphone : 04.89.06.76.67 Télécopie : 04.93.72.76.53

Récépissé de modification d'une déclaration d'un organisme de services à la personne n° 2018-829

Raison sociale: SARL ATOUT SERV' Enseigne ou nom commercial: ATOUT SERV' Siret: 51468612000031

NUMERO DE DECLARATION: SAP514686120

Le préfet du département des Alpes-Maritimes,

- VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,
- VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2016-878 du 22 novembre 2016 donnant délégation de signature à monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes,
- VU la décision n° 2016-893 du 23 novembre 2016 de monsieur le directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes portant subdélégation de signature,
- VU le récépissé de déclaration au titre des services à la personne n° 2014-916 de la **SARL ATOUT SERV'** dont le siège social est situé 4, avenue Niquet 06600 ANTIBES,
- VU la demande de modification présentée par la **SARL ATOUT SERV'** en raison de son changement d'adresse,

CONSTATE,

qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une demande de modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'unité départementale des Alpes Maritimes de la DIRECCTE PACA par la **SARL ATOUT SERV'**.

Cette modification porte sur le changement de siège social de la SARL ATOUT SERV' situé à :

 7 avenue du Grand Cavalier 06600 ANTIBES

Elle prend effet le 21 mars 2018.

Ce récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 22 novembre 2018

Pour le préfet des Alpes-Maritimes, et par subdélégation, Pour le directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale, La responsable du service,

Novembre 2018 . Tome $4\ 18/12/2018$

SOMMAIRE

Direccte PACA	
Unite Departementale des AM	
Emploi services aux personnes - Agremt - Retrait	
RD 2018.799 modif SAS Sandoz Services	
RD 2018.801 modif ADMR Nice Ouest	
RD 2018.802 modif Ass. ADMR Nice Plaine du Va	r6
RD 2018.803 modif Ass. ADMR Nice Nord	
RD 2018.804 modif Ass. ADMR Nice Est	
RD 2018.805 modif Ass. ADMR Nice Centre	12
RD 2018.806 modif Ass. ADMR Le Cannet	14
RD 2018.807 modif Ass. ADMR Grasse	
RD 2018.808 modif Ass. ADMR Cannes la Bocca	
RD 2018.809 modif Ass. ADMR Cagnes	
RD 2018.810 modif ass ADMR Aides aux Familles	
RD 2018.812 modif Ass. ADMR Menton	
RD 2018.820 modif Ass. ADMR Pays Nicois	
RD 2018.821 modif Ass. ADMR St Laurent	
RD 2018.822 modif Ass. ADMR Nice St Maurice	
RD 2018.823 modif Ass. ADMR Nice St Philippe.	
RD 2018.824 modif Sarl ADHEO Services Cannes.	
RD 2018.826 modif M.E Piastra Pascale	
RD 2018.827 M.E Fontaine Joachim	
RD 2018.828 M.E Verger Christel	40
RD 2018.829 Sarl Atout Serv	42

Index Alphabétique

RD 2018.799 modif SAS Sandoz Services	4
RD 2018.802 modif Ass. ADMR Nice Plaine du Var	
RD 2018.804 modif Ass. ADMR Nice Est	
RD 2018.805 modif Ass. ADMR Nice Centre	12
RD 2018.806 modif Ass. ADMR Le Cannet	
RD 2018.807 modif Ass. ADMR Grasse	
RD 2018.808 modif Ass. ADMR Cannes la Bocca	
RD 2018.809 modif Ass. ADMR Cagnes	
RD 2018.810 modif ass ADMR Aides aux Familles	
RD 2018.812 modif Ass. ADMR Menton	
RD 2018.820 modif Ass. ADMR Pays Nicois	
RD 2018.821 modif Ass. ADMR St Laurent	
RD 2018.823 modif Ass. ADMR Nice St Philippe	
RD 2018.824 modif Sarl ADHEO Services Cannes	
RD 2018.826 modif M.E Piastra Pascale	
RD 2018.827 M.E Fontaine Joachim	
RD 2018.828 M.E Verger Christel	
RD 2018.829 Sarl Atout Serv	
Unite Departementale des AM	2
reccte PACA	2.